

**prise en charge des personnes toxicodépendantes et en grande précarité  
deux centres d'accueil pour renforcer le dispositif lausannois**

**Lausanne améliore son dispositif pour réduire les risques liés à la consommation de stupéfiants et soutenir les populations précarisées. Elle ouvrira dans les prochains mois deux nouveaux lieux d'accueil.**

**La nouvelle « Terrasse », place du Vallon 22, pour l'accueil des personnes toxicodépendantes désocialisées, avec tolérance de consommation d'alcool**

La Fondation ABS offre des prestations de réduction des risques et d'aide à la survie aux personnes confrontées à des problématiques d'abus de substances. L'espace d'accueil (déjà existant) le Passage, à la Place du Vallon, assure notamment des soins de 1<sup>er</sup> recours, un appui socio-éducatif et des repas de midi. Sur une base ponctuelle et provisoire, un espace d'accueil attenant, la Terrasse, tolérant la consommation d'alcool, ouvrira pendant les mois d'hiver. A la demande de la Ville de Lausanne, la Fondation ABS et le Service d'alcoologie du CHUV ont présenté à la Commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA) un projet consistant à reconstruire la Terrasse et à l'ouvrir à l'année, en y offrant de nouvelles prestations en alcoologie à bas seuil. Un groupe de pilotage constitué de représentants de la Fondation Les Oliviers, de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et de l'Unité de toxicodépendance du CHUV suivra ce projet. La CPSLA a préavisé favorablement et le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur du financement de ce projet.

Avec un centre d'accueil tolérant la consommation d'alcool complémentaire au dispositif existant, Lausanne propose aux personnes consommatrices de produits psychotropes un lieu de rassemblement alternatif aux places publiques, abaisse le seuil d'accès aux interventions relevant de la réduction des risques et développe la prise en charge de l'alcool-dépendance. L'évaluation de cette expérience sur deux ans permettra parallèlement d'observer l'impact de la fréquentation de ce type de structures en termes de réduction des risques.

L'ouverture de la nouvelle Terrasse interviendra à l'automne 2013. En attendant, un lieu d'accueil provisoire pour les personnes toxicodépendantes, avec tolérance de consommation d'alcool, sera ouvert à St-Martin 18.

**« L'Espace », rue César-Roux 16, pour l'accueil des personnes en grande précarité, sans tolérance de consommation d'alcool**

En provenance d'au moins 34 pays, environ 2'000 personnes séjournent chaque année, temporairement ou durablement à Lausanne, dans l'espoir d'y exercer une activité lucrative, sans disposer de logement ni de revenu régulier. La durée moyenne des séjours est d'une vingtaine de jours, mais quelques dizaines de personnes restent plusieurs mois et parfois plusieurs années. Le service social ouvrira à leur intention une nouvelle structure située rue César-Roux 16. Sans tolérance de consommation d'alcool, l'Espace proposera aux populations vulnérables ou précarisées les divers services dont elles peuvent avoir besoin : accueil de jour (boissons, petite restauration, écoute et conseils), réservation d'un lit dans un hébergement d'urgence (selon le modèle genevois), consigne à bagages, adresse postale, orientation vers divers services publics et privés (Point d'Eau ou PMU par exemple). L'Espace collaborera également avec l'Equipe mobile d'urgence sociale (EMUS).

L'ouverture de l'Espace, qui élargira au budget de la Ville, devrait contribuer à limiter le nombre de personnes en détresse qui basculent, après quelques mois à la rue, dans la dépendance à l'alcool et autres psychotropes. L'unité d'intervention socio-éducative de terrain (uniset) réduira sa présence à

---

environ 2 heures par jour à la place de la Riponne (mais la Fondation du Relais y conduira de nouvelles actions de prévention et médiation) et les ressources ainsi libérées seront réaffectées à l'Espace. L'utilisation du café-restaurant de César-Roux 16 devrait être temporaire. A terme, la Ville envisage le déplacement de cette structure à la rue St-Martin 18, dans un immeuble reconstruit.

#### **Dates et autres précisions importantes**

- L'Espace ouvrira le 3 décembre 2012. La Terrasse reconstruite ouvrira à l'automne 2013. D'ici là, et dès le 3 décembre également, une solution provisoire sera proposée pour l'accueil des personnes toxicodépendantes.
- Les deux lieux d'accueil sont ouverts dans le cadre de **projets pilotes** de deux ans. Leur efficacité et leur complémentarité seront évaluées, de même que leur bonne cohabitation avec le voisinage, qui fera l'objet d'un suivi attentif.
- Les deux structures mobiliseront les usagers eux-mêmes pour leur aménagement et leur bon fonctionnement.

La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

#### Pour tout renseignement complémentaire

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00
- Michel Cornut, chef du service social Lausanne, tél. 021 315 76 10 et 079 610 05 95

*Pour une visite de l'Espace: Eliane Belser, responsable du dispositif d'aide sociale d'urgence, service social Lausanne, tél. 021 315 72 18*

*Pour des détails concernant la Terrasse : Cristina Monterrubio Leu, responsable du dispositif addictions, service social, tél. 021 315 71 40, ou Nicolas Pythoud, directeur de la fondation ABS, tél. 021 311 11 15*

Lausanne, le 8 novembre 2012